



Permis italien

Par Cris06

Bonjour

Un de mes amis italien à été contrôlé à 0.40 d alcool à Menton le 9 mars.

Garde à vue et son permis lui a été confisqué. Il est convoqué au tribunal à Nice le 4 septembre.

Il s y présentera et reconnait totalement son erreur cependant la préfecture de Nice lui dit que seulement dans 2 mois et demi son permis sera renvoyé à la préfecture d Impéria la préfecture la plus proche de son domicile.

Il ne peut donc plus conduire non plus en Italie puisqu il n'a plus son permis physiquement. C'est un vieux garçon qui vit avec sa maman de plus de 70ans et si jamais elle a un soucis de santé il ne pourra pas la gérer.

Comment faire pour qu il récupère son permis plus rapidement en Italie sachant qu'il respectera la sanction en France.

Cordialement